

Édition des textes médiévaux et des documents oraux au XIX^e siècle : les imbrications d'un débat méthodologique

Fañch Postic

CRBC, Université de Bretagne Occidentale, Brest.

2015

POUR CITER CET ARTICLE

Postic, Fañch, 2015. «Édition des textes médiévaux et des documents oraux au XIX^e siècle : les imbrications d'un débat méthodologique», in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

URL Bérose : article723.html

Publication Bérose : ISSN 2648-2770

© UMR9022 Héritages (CY Cergy Paris Université, CNRS, Ministère de la culture)/DIRI, Direction générale des patrimoines et de l'architecture du Ministère de la culture. (Tous droits réservés).

Votre utilisation de cet article présuppose votre acceptation des conditions d'utilisation des contenus du site de Bérose (www.berose.fr), accessibles [ici](#).

Consulté le 19 avril 2024 à 15h55min

Publié dans le cadre du thème de recherche «Réseaux, revues et sociétés savantes en France et en Europe (1870-1920)», dirigé par Claudie Voisenat (Ministère de la Culture, Héritages) et Jean-Christophe Monferran (CNRS, Héritages).

Arrivé à Paris en décembre 1833 – il a seulement 18 ans – La Villemarqué fréquente assidûment les bibliothèques de la capitale qui, écrit-il, « offrent le chaos le plus inextricable [1] ». Ses cahiers, conservés dans les archives familiales, comportent des notes se rapportant aux lais de Marie de France publiés par Roquefort [2] ou aux œuvres de Chrétien de Troyes... Sa correspondance montre qu'il fréquente alors des historiens et écrivains tels que Francisque Michel qui, en 1835, a « découvert » à Oxford le manuscrit de la *Chanson de Roland* [3], Alexis-Paulin Paris qui, en 1832, a proposé une édition de *Berthe aux grands pieds* [4], Louis-Jean-Nicolas Monmerqué [5], qui collabore avec les deux précédents pour l'édition de textes médiévaux ou encore Pierre-Hyacinthe-Jacques-Baptiste Audiffret [6], au département des manuscrits de la bibliothèque royale, Joseph Michaud [7], Jean-Joseph Poujoulat [8]...

L'influence déterminante des travaux de l'abbé Gervais de la Rue

Comme l'ont bien montré Francis Gourvil et Donatien Laurent [9] qui ont étudié la genèse du *Barzaz-Breiz*, la découverte, en 1834, des *Recherches sur les ouvrages des Bardes de la Bretagne armoricaine*, ouvrage publié en 1815 par l'abbé Gervais de la Rue [10], est une révélation pour

La Villemarqué. En témoignent ses archives qui conservent les notes prises à cette époque dans deux cahiers de 200 et 162 pages [11] qui portent la mention « Notes. Paris 1834-35 » et commencent effectivement par « recherches sur les bardes armoricains au moyen âge par l'abbé Delarue 1815 ». Sur la couverture figure d'ailleurs une citation de l'auteur : « c'est aux littérateurs Bretons de multiplier les titres littéraires de la Bretagne par de nouvelles recherches et de les faire valoir pour l'honneur de leur pays », une citation que La Villemarqué soulignera dans la lettre qu'il adresse à Gervais de la Rue le 11 décembre 1834 [12] :

Depuis bien longtemps, j'étais vivement pressé de vous écrire, mais comme je n'avais jamais eu l'honneur de vous voir, ni celui d'entretenir des relations avec vous, je craignais que ce ne fut au moins indiscret de ma part. Non pas pourtant que je ne vous connusse pas ! - Oh ! j'avais déjà fait connaissance avec vous dans vos ouvrages, je les avais lus, étudiés, médités, appris par cœur, copiés même quand je n'avais pu me les procurer, car je suis Breton, Monsieur, et tous les Bretons vous ont voué comme moi, un culte tout particulier depuis que vous avez fait briller d'un si vif éclat la gloire littéraire de leur pays. Ils n'ont qu'un regret, c'est que vous n'avez plus rien fait paraître de semblable. Quand on écrit comme vous le faites, on est bien coupable de ne plus le faire. Toujours est-il, Monsieur, que moi pour ma part, j'ai à vous remercier comme élève, et si vous voulez me le permettre, à vous demander conseil comme tel.

Vous ne songiez peut-être pas, Monsieur, quand vous traciez ces lignes : « *C'est aux littérateurs bretons de multiplier les titres littéraires de la Bretagne et de les faire valoir pour l'honneur de leur pays* », vous ne songiez peut-être pas qu'à dix-neuf ans de là elles dussent porter des fruits. Voilà pourtant ce qui est arrivé, et si je m'occupe en ce moment de *l'histoire de la littérature bretonne et de ses rapports avec la littérature primitive de la France*, vous seul m'en avez donné l'idée, vous seul aurez le mérite de mon ouvrage, au cas où il en eut quelqu'un.

Oserai-je donc, Monsieur, prendre la liberté de recourir à vos lumières sur les monuments littéraires spéciaux que j'aurais à consulter encore pour atteindre mon but, et la manière de me servir de ces ouvrages ?

Vous seriez mille fois trop bon et ma reconnaissance serait sans bornes, si vous aviez l'extrême bonté de m'éclairer à ce sujet.

Le vieux chanoine - il a alors 83 ans - répond dès le 24 [13] :

J'ai fait vraiment, Monsieur, un tour de force extraordinaire en m'avisant d'écrire sur vos Bardes armoricains et sur leurs ouvrages, quand je n'avois pas une seule ligne de leur poésie dans leur langue, et quand leur langue même m'étoit inconnue. Mais c'est en faisant des recherches sur nos poètes du moyen âge et trouvant que souvent il mentionnoient les *Lais Bretons* que je pris le parti de faire des notes sur ce genre de poésie, à mesure que je les trouvois cités dans les manuscrits que je parcourais, et c'est d'après l'ensemble de mes notes que je pris le parti d'écrire sur un sujet aussi inconnu, et qui pourtant constitue la 1^{re} littérature de la France. À deux premières éditions de ce travail, je viens de publier une troisième dans l'ouvrage que je viens de donner au public en trois volumes in-8 sous le titre *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*

normands et anglo-normands [14]. J'ai un peu retouché l'article des Bardes, mais dans le 2^e et le 3^e volumes, vous trouverez encore beaucoup de renseignements sur ces poètes et leurs ouvrages, surtout dans les articles qui traitent de la Table Ronde. C'est là où j'ai inséré tout ce que je puis savoir sur la matière pour laquelle vous me faites l'honneur de me consulter. Ne me demandez pas des guides pour votre travail, je n'en connois pas. C'est le hasard qui dans mes longues recherches m'a fourni toutes les notions que vous trouverez dans mon dernier ouvrage, et je vous conseille d'en lire soigneusement tous les articles.

Quant au produit de vos recherches, c'est à vous, Monsieur, d'examiner l'âge et l'authenticité des monuments que vous avez pu découvrir, et de les faire valoir d'après une critique sage et sans esprit de localité ; mais je ne puis rien vous dire sur ce que vous avez pu recueillir, puisque je ne le connois pas ; mais si vous avez la bonté de me dire la nature et l'ensemble du travail que vous méditez, je pourrai vous dire franchement ce que je penserai.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obt serviteur

Pardonnez ce griffonnage d'une main de 83 ans.

Ce dernier a avancé la thèse d'une influence de la littérature armoricaine dans la formation de la littérature française, thèse qui s'oppose alors à celles des Raynouard, Fauriel, Schlegel... pour lesquels tout vient du provençal et des troubadours. Tandis que paraît en 1835 le dix-huitième volume de *l'Histoire littéraire de la France* où il est longuement fait état des deux thèses en présence, La Villemarqué prend fait et cause pour celle défendue par le chanoine de la Rue.

À la recherche des manuscrits médiévaux : Mérimée accusé de vol !

En novembre, lors du Congrès historique européen qui se tient à Paris, il fait même une communication intitulée : « La langue et la littérature de la Celtique sont-elles entrées comme élément dans la formation de la langue et de la littérature de la France ? ». Publiant ce texte en 1988 [15], Jean-Yves Guimar souligne à juste titre que « la grande faiblesse de la thèse armoricaine tient à l'absence de manuscrits comparables à ceux dont on disposait (ou croyait disposer) au pays de Galles, avec entre autres le *Myvyrian Archaiology of Wales* [16] ». Rien de surprenant donc à ce que le jeune La Villemarqué se lance à la recherche de tels manuscrits, avec succès, croit-on, quand, en septembre, la presse bretonne, puis parisienne annonce dans un entrefilet que :

M. Delaville-Marqué, attaché à l'école des chartes et fils du député du même nom, vient de retrouver dans une église des Montagnes Noires, près de Morlaix, les poésies de l'ancien barde Quin-Clan, inutilement cherchées par les amateurs de nos vieux monumens littéraires, et dont quelques fragmens à peine avaient échappé au temps ; ces poésies écrites en bas-breton, sont du cinquième ou sixième siècle. Quin-Clan était le

Merlin des Bretons, si ce n'est même le véritable Merlin des chroniques chevaleresques. [17]

En fait, il n'en était rien, comme le confirme une lettre de l'abbé Penn, recteur de Dirinon, à M. Le Saout, recteur de Plouescat, conservée dans les archives La Villemarqué, où il se défend d'avoir jamais possédé ce manuscrit contenant « les poésies de l'ancien barde Quin-Clan » :

[...] jamais notre fabrique n'a possédé ce fameux manuscrit, et tout ce que les journaux ont débité à ce sujet, n'est qu'un tissu d'erreurs. On a confondu la vie de Ste Nonne, patronne de la paroisse, avec les œuvres de notre ancien compatriote [18].

À défaut de retrouver le fameux manuscrit, et pour cause, la presse bretonne – et même parisienne – va accuser l'écrivain Prosper Mérimée, alors inspecteur des Monuments historiques, de l'avoir dérobé lors d'une tournée en Bretagne [19]. La Villemarqué, qui sait évidemment ce qu'il en est, adopte une position pour le moins ambiguë, car s'il n'intervient pas directement dans les accusations portées contre Mérimée, il ne les dément pas et laisse faire, quelque peu amusé par la tournure prise par une affaire dont, malgré ses lettres de protestations, Mérimée a bien du mal à se dépêtrer : « Je suis toujours emmerdé par les bretons et le Mss. de Guenclan. Comment s'y prendre pour faire finir cela ? », écrit-il à Hippolyte Royer-Collard au tout début de 1836 [20].

Ne trouvant pas en Bretagne les manuscrits tant recherchés, l'intérêt de La Villemarqué se porte très vite vers le pays de Galles : en 1836 il convainc le conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal d'acheter le *Myvyrian archaeology of Wales* qu'il dit avoir lui-même déjà lu et copié. Les archives familiales conservent un petit cahier portant la mention « histoire – mœurs – coutumes du Pays de Galles », avec notamment, des notes prises dans *History of Wales* de William Warington : La Villemarqué avait même le projet d'un ouvrage qui aurait eu pour titre « Le Dragon rouge ou les Bretons de Galles » dont il donne le plan [21]. Dès lors, il n'a qu'une envie : se rendre lui-même au pays de Galles. L'occasion s'en présente en 1838, quand les *Cymreigyddion y Fenni*, société littéraire des galloisants d'Abergavenny [22] qui depuis 1835 organise une grande fête musicale et littéraire, l'*eisteddfod* [23], cherche, pour le 5e anniversaire de la société, à lui donner un éclat tout particulier en invitant une délégation bretonne. [24]

Aux sources de la « querelle du Barzaz-Breiz » : un différend autour de l'édition de mystères

Dans les différents essais de La Villemarqué sur l'influence de la littérature armoricaine sur la littérature française, on ne peut être que surpris par l'absence d'allusion aux collectes de chants populaires qu'il a entreprises depuis 1833. Et, par la suite, à l'exception des rééditions du *Barzaz-Breiz* en 1845 et 1867, La Villemarqué ne publiera finalement que fort peu sur les chants populaires de Bretagne, alors qu'il multiplie les articles et ouvrages sur l'ancienne littérature, et cela à un rythme soutenu :

— *Contes Populaires des anciens Bretons, précédés d'un Essai sur l'origine des épopées chevaleresque*

de la *Table Ronde*, Paris Coquebert, 1842 (réédition, Paris, Didier, 1859, 1861 : *Les Romans de la Table ronde et les contes des anciens Bretons*).

— *Les Bardes Bretons, poèmes du VI^e siècle*, Paris, Renouard, 1850 (réédition Paris, Didier, 1860 : *Les Bardes bretons du VI^e siècle*).

— *Le Merveilleux au moyen-âge. L'enchanteur Merlin*, Paris, Didier, 1858 (réédition Paris, Didier, 1860, 1861, Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin).

— *La Légende celtique en Irlande, en Cambrie et en Bretagne, suivie de textes originaux irlandais, gallois et bretons, rares et inédits*, Paris, Durand, 1859 (réédition, Paris, Didier, 1864 : *La Légende celtique ou la poésie des cloîtres en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*).

Si seul le *Barzaz-Breiz* a finalement assuré la postérité littéraire de La Villemarqué, il n'est pas douteux que tous ses autres travaux, qui sont aujourd'hui quelque peu oubliés, lui tenaient particulièrement à cœur. La Villemarqué est alors une compétence reconnue en la matière : en 1851, il devient, par exemple, membre correspondant de la prestigieuse Académie de Prusse grâce à l'appui de Jacob Grimm avec lequel il échange une correspondance [25] et pour lequel il apparaît comme l'interlocuteur incontournable pour tout ce qui touche à la Bretagne, à l'Irlande ou au Pays de Galles. La méthode d'édition que La Villemarqué a adoptée pour son *Barzaz-Breiz* est même donnée comme l'exemple à suivre pour tous les collecteurs présents et à venir par Ferdinand Wolf [26], philologue allemand de renom, spécialiste des lais médiévaux [27]. En 1853, un autre philologue allemand, Johann Kaspar Zeuss, parle de La Villemarqué en termes très élogieux dans sa *Grammatica Celtica* [28]. Ces approbations de Grimm, Wolf ou Zeuss sont d'autant plus appréciables que les Allemands sont alors une référence en Europe. On ne sera donc pas surpris de ce que, en France, les recueils de chants, contes et légendes des années 1850-70 suivent les principes éditoriaux mis en œuvre par La Villemarqué qui avait lui-même pris pour modèle les *Chants de la Grèce moderne* publiés par Fauriel en 1824-25.

Une nouvelle école critique

Au milieu des années 1860, la situation évolue. Avec Gaston Paris, fils de Paulin Paris, né en 1839, l'année même de la parution de la première édition du *Barzaz-Breiz*, ou Paul Meyer, né en 1840, émerge une nouvelle génération qui, avec l'appui de personnalités telles que l'écrivain Ernest Renan, est à l'origine d'une manière renouvelée d'envisager les recherches historiques, littéraires et philologiques. Ils assureront également des responsabilités et des enseignements au Collège de France ou à l'École Pratique des Hautes Études, fondée en juillet 1868.

« L'École des hautes Études (je ne parle jamais que de la section des sciences historiques et philologiques) [...], rappellera Gaston Paris en 1894, ne trouvait son unité que dans sa tendance purement scientifique et dans le but commun de toutes les « conférences » qui la composaient : l'initiation aux méthodes rigoureuses de l'histoire et de la philologie telle

qu'elle se pratiquait en Allemagne. »

« Le principal corps d'armée – bien petit ! quatre hommes sans caporal ! – fut, ajoute-t-il, la *Revue critique d'histoire et de littérature* » dont le prospectus annonce d'emblée en 1866 : « Une des plus grandes conquêtes de notre époque est l'introduction dans les recherches historiques de méthodes rigoureuses, dont l'ignorance rend souvent incomplets et pénibles les travaux les plus consciencieux [29] ».

C'est effectivement du côté de l'Allemagne et de ses philologues que s'est tourné Gaston Paris. Il s'y est lui-même rendu en 1856 en compagnie de son père. Ce dernier était en correspondance avec Ferdinand Wolf qui lui avait conseillé de diriger son fils vers l'Allemagne et l'avait recommandé à Friedrich Diez [30].

Mais si, comme La Villemarqué, ils se réfèrent à l'exemple allemand, Gaston Paris et Paul Meyer ont une approche singulièrement divergente de celle de l'auteur du *Barzaz-Breiz* : l'œuvre de ce dernier va même offrir un excellent support pour le débat critique qui se fait jour et qui, à partir de 1867, donnera lieu à la fameuse « Querelle du *Barzaz-Breiz* ». Je ne vais pas revenir ici sur une affaire qui a été déjà largement commentée, mais me contenterai de souligner que l'une des principales conséquences des débats qui agitent alors le monde savant est l'élaboration de principes « scientifiques », du moins rigoureux, pour la collecte et l'édition de documents oraux. Énoncés par les spécialistes de la littérature médiévale que sont Gaston Paris et Paul Meyer, l'on constate qu'ils sont, en définitive, une application à la littérature orale des règles prônées pour l'édition critique des textes médiévaux.

D'ailleurs, ce qui, je crois, est finalement peu connu ou du moins peu mis en avant, est le fait que, avant de concerner le *Barzaz-Breiz*, la remise en cause des principes éditoriaux de La Villemarqué s'est d'abord appliquée à ses éditions de manuscrits médiévaux, notamment à celle du *Grand Mystère de Jésus* parue en 1865. Quelques éléments pour situer le contexte [31] : en 1863, François-Marie Luzel, qui sera par la suite le principal contradicteur de La Villemarqué dans la controverse sur l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz*, publie chez Claret, à Quimperlé, *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, une pièce de théâtre populaire en breton dont il a retrouvé des exemplaires manuscrits dans des fermes du Trégor [32]. C'est l'occasion d'un premier et sérieux différend entre les deux hommes. La Villemarqué qui a eu, par un ami commun, l'abbé mellacais Jean-Guillaume Henry, communication de l'un des manuscrits de Luzel, s'est apparemment mis en tête de le publier à son propre compte et, malgré les protestations de Luzel, fait quelques difficultés pour restituer le document à son propriétaire. Furieux, La Villemarqué cherche alors à se procurer un autre exemplaire de la pièce et, n'en trouvant pas, se décide à publier le manuscrit d'un autre mystère breton : c'est ainsi que paraît en 1865, chez Didier à Paris, *Le Grand Mystère de Jésus, passion et résurrection, drame breton du moyen-âge, avec une étude sur le théâtre des nations celtiques*. Ce texte, que La Villemarqué présente comme datant du XIV^e siècle, lui paraît évidemment plus intéressant que celui publié par Luzel auquel il accorde une brève allusion au détour d'une simple note [33].

Comme on le suppose, Luzel réagit très mal à ce qu'il ressent comme une marque de mépris. Sa correspondance en témoigne. Il rédige même une longue critique de l'ouvrage qu'il propose à l'un de ses amis de signer et d'insérer dans la presse locale [34] où l'on retrouve un certain nombre de thèmes qui lui seront désormais chers quand il évoquera l'auteur du *Barzaz-Breiz* : concernant l'écrivain, la défense d'une littérature populaire face une littérature élitiste, la méfiance vis-à-vis de la recherche systématique d'un certain archaïsme et, concernant l'homme, sa mainmise sur les études bretonnes et celtiques, son dédain et son mépris, sa propension à se servir du travail des autres en raison d'une certaine incompétence.

On reconnaît là quelques-uns des arguments qui, dans les correspondances privées, alimentent la controverse naissante autour de l'ensemble de l'œuvre de La Villemarqué et notamment des chants du *Barzaz-Breiz*. Et, tandis que dans le numéro de décembre 1865 du *Journal des Savants*, le *Grand Mystère de Jésus* fait l'objet d'un long compte rendu d'Émile Littré où ce dernier fait toute confiance à l'autorité que représente l'auteur, dès le début de 1866, Paul Meyer, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* [35], se montre beaucoup moins complaisant, s'attachant à démonter une méthode « qui consiste en une exposition agréable semée d'hypothèses séduisantes, présentées simplement, sans appareil scientifique et pour ainsi dire au nom de la seule vraisemblance ».

« D'ailleurs, ajoute-t-il, aucune trace de ces incertitudes qui mettent le lecteur en éveil et le conduisent à se faire une opinion en dehors de son guide ; point de discussions sans lesquelles certains savants sont incapables d'élucider une question d'histoire. Toutes les assertions de l'auteur ont l'aspect de l'évidence, et les opinions contraires à la sienne semblent si peu vraisemblables qu'il paraît superflu de les discuter. Cette méthode, admirablement appropriée au goût du grand public, a fait le succès des livres de M. de L. V. Le monde instruit s'ennuie des minuties de l'érudition et des subtilités de la critique ; il se plaît aux grands résultats. Les grands résultats sont ici l'ancienneté et l'originalité des poésies dites celtiques ; si bien que c'est maintenant chose admise que nous possédons des chants des bardes du VI^e siècle, et que, depuis que le dernier livre de M. de L. V. a paru, personne, que je sache, ne s'est avisé de contester l'existence d'un théâtre celtique remontant aux époques les plus reculées du moyen âge, ni l'originalité du mystère de Jésus ou de tel autre drame analysé par M. de La Villemarqué. [...] À son habitude, M. de L. V. procède par simples affirmations. »

Et Paul Meyer, ancien élève de l'École des Chartres qui, en 1863, est entré à la section des manuscrits de la Bibliothèque nationale, s'appuyant sur toute une série d'exemples puisés dans la préface du *Grand mystère de Jésus*, d'évoquer la manière peu scientifique dont l'éditeur date le mystère des environs de 1365 et de montrer comment, contrairement à ce qu'il affirme, « le mystère breton est l'abrégé du mystère français ».

N'étant pas compétent en matière de langue bretonne, Paul Meyer s'abstient toutefois de conclure de façon définitive et invite simplement La Villemarqué à répondre à ses interrogations. Dans une lettre en date du 5 avril adressée à la revue, le médecin

châteaulinois Eugène Halléguen abonde dans le sens de Paul Meyer, mettant en avant « la quantité d'expressions empruntées du français » et soulignant le soin apporté par La Villemarqué, dans sa traduction, à substituer « des synonymes aux mots français du texte breton ». Comme Paul Meyer, il termine par un appel pour que La Villemarqué veuille bien « s'expliquer comme critique, comme celtiste et comme traducteur [36] ».

Averti de cette remise en cause, probablement par René-François Le Men, archiviste du département du Finistère, Luzel n'est évidemment pas le dernier à s'en réjouir :

« Je vous dirai, écrit alors Luzel à son ami Jean-Pierre-Marie Le Scour, que la démolition de notre penn-gast-sturier [37] est commencée. Il a paru contre lui dernièrement dans la *Revue Critique* qui se publie à Paris, chez Franck, rue Richelieu, 67, - un article très raide, très bien fait, et où il est fort malmené comme savant, et sous le rapport de la bonne foi. [...] Je vous ai toujours dit, - (et c'est aussi votre avis) - que la statue de ce Grand Lama de la Littérature bretonne avait des pieds d'argile. Encore quelques pierres comme celles qu'on vient de lui lancer, et vous la verrez s'écrouler avec un beau fracas [38] ».

La science contre le bon goût ?

Effectivement, au moment où paraît, à la toute fin de 1866, l'édition définitive du *Barzaz-Breiz*, les critiques méthodologiques quant au *Grand mystère de Jésus* s'étendent à celle des documents recueillis à la source orale. Et, en France, c'est en effet à cette année 1866 que l'on peut faire remonter la première expression officielle des critères « scientifiques » à respecter en la matière quand, au mois de mai, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* [39], Gaston Paris [40], rendant compte d'un recueil de chansons que vient de faire paraître Jérôme Bujeaud, énonce les principes éditoriaux qu'il convient désormais d'adopter pour élever les documents oraux au rang de documents scientifiques. Le compte rendu de Gaston Paris fait date et constitue en définitive le premier document exprimant ouvertement et publiquement les conceptions de la « nouvelle école critique » en matière d'édition de poésies populaires, expression sous laquelle, explique-t-il, il faut comprendre « outre les chansons, les contes d'enfants, les formules de tout genre, les proverbes et même souvent les superstitions ». Symbole de l'importance de cette prise de position, c'est par la reprise de cet article qu'Eugène Rolland et Henri Gaidoz ouvriront le premier numéro de leur revue *Mélusine*, en janvier 1877, première revue en France à être exclusivement consacrée aux traditions populaires.

Les principes énoncés par Gaston Paris, que François-Marie Luzel sera le premier à mettre en œuvre dès 1868 dans le premier volume de ses *Gwerziou Breiz-Izel*, sont évidemment une remise en cause de ceux auxquels La Villemarqué reste fidèle et qu'il réitère en cette même année 1866 dans un compte rendu du même ouvrage de Jérôme Bujeaud qu'il donne dans le *Bulletin du Bouquiniste* [41].

Ce sont bien deux écoles qui s'affrontent : l'une littéraire, héritière d'une tradition française, défend l'esthétique et le bon goût, quand l'autre, qui s'appuie sur les apports de la science allemande où la philologie est un champ de recherche large qui intègre le folklore, privilégie une approche documentaire indépendante de toute valeur esthétique : pour Gaston Paris, il est tout à fait évident que la mythologie, les traditions populaires etc. entrent dans le champ d'étude des philologues. Et il leur consacra d'ailleurs nombre d'études où il s'attacha à en rechercher des parallèles, voire des sources du côté de la littérature médiévale dont il est un spécialiste reconnu. Mais le contexte historique délicat des relations franco-allemandes, amplifié par le conflit de 1870, conduit à rendre suspectes toutes les tentatives qui pourraient laisser supposer une quelconque influence allemande et aboutit à une rupture entre philologie et folklore [42].

On peut s'interroger sur les raisons qui conduisent Gaston Paris à rester étonnamment discret dans la controverse sur l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz* qui, en octobre 1867, prend un caractère public et virulent. Une explication est peut-être à chercher dans le fait que Paulin Paris, le père de Gaston, était non seulement un confrère de La Villemarqué, mais un ami de longue date et, en définitive, Gaston Paris ne reconnaissait-il pas, face aux travaux de La Villemarqué, les mêmes divergences de points de vue qui le séparaient de son propre père ?

« Bien que voués aux mêmes études, écrit en effet Paul Meyer en 1906, le père et le fils différaient du tout au tout pour la méthode de travail, la manière d'exposer les faits et l'appréciation générale des œuvres. Paulin Paris, esprit essentiellement littéraire, s'attachait surtout à mettre en relief, quelquefois avec un peu trop de complaisance, la valeur esthétique des écrits qu'il publiait ou analysait ; les œuvres qui n'avaient pas ce genre de mérite l'intéressaient peu, et il les négligeait volontiers. L'étude de la langue, la comparaison des textes, la recherche des origines d'une légende ou de ses transformations, en un mot, tout ce qui était pure érudition, avait pour lui peu d'attrait. Son fils, au contraire, sans être le moins du monde indifférent au mérite littéraire, savait se placer à des points de vue plus variés et abordait l'examen des œuvres du moyen âge avec plus de méthode et une idée plus nette des questions à traiter [43] ».

Ce débat entre la rigueur scientifique et l'esthétique, le bon goût, entre le beau et le vrai, est donc aussi un débat de générations. La Villemarqué, malgré quelques hésitations, ne donnera pas suite aux divers appels l'invitant à s'expliquer sur la genèse de son ouvrage, à produire les documents originaux de sa collecte. Son mutisme sera interprété par ses contradicteurs comme une marque d'orgueil et de dédain... et comme un aveu de culpabilité.

[1] Lettre à Louis Bizeul 30 juin [1836] conservée aux Archives départementales de la Loire-Atlantique, 2]3 (fonds Bizeul).

[2] Jean-Baptiste-Bonaventure Roquefort (1777-1834). L'ouvrage a été publié à Paris en 1820 et réédité 1832.

[3] Francisque (François-Xavier, dit) Michel (1809-1887). Envoyé par le ministre Guizot en Angleterre en 1833 pour y rechercher des écrits concernant l'histoire et la littérature ancienne de la France, il sera chargé par son successeur Narcisse de Salvandy d'une nouvelle mission analogue en Écosse en 1837. *La Chanson de Roland* est publiée en 1837. Le manuscrit d'Oxford avait déjà été consulté par l'abbé Gervais de la Rue alors qu'il était émigré en Angleterre au moment de la Révolution, et ce sont les indications de ce dernier qui permirent à Francisque Michel d'en retrouver la trace.

[4] Alexis Paulin Paris (1800-1881) est employé au département des manuscrits de la bibliothèque royale dont il dressera le catalogue.

[5] Louis-Jean Nicolas Monmerqué (1780-1860). Magistrat et littérateur, il est l'auteur de nombreux travaux littéraires, parfois en collaboration avec Paulin Paris et Francisque Michel, qui portent notamment sur les lais et textes du Moyen Âge.

[6] Pierre-Hyacinthe-Jacques-Jean-Baptiste Audiffret (1733-1841). Musicien, il suit un parcours quelque peu chaotique qui le voit agent de change à Paris, puis directeur du dépôt de la mendicité à Nantes, avant de venir occuper en 1820 un poste d'employé au département des manuscrits. On lui doit de nombreuses notices dans la *Biographie universelle* des frères Michaud, la *Biographie universelle et portative des Contemporains* de Rabe et Boisjolin, *L'Art de vérifier les dates...* Il est également connu pour sa publication des œuvres complètes de Le Sage.

[7] Joseph Michaud, journaliste et écrivain (1767-1839), est l'auteur d'une *Histoire des Croisades* (1811-1822), et surtout, avec son frère Louis-Gabriel, d'une *Biographie Universelle* (à partir de 1811). Quand, le 21 février 1835, La Villemarqué est admis à l'Institut historique, c'est Joseph Michaud, le président, qui signe son diplôme.

[8] Jean-Joseph-François Poujoulat (1808-1880). Historien, il a collaboré à la « Bibliothèque des Croisades » avec Joseph Michaud, puis à la *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e*, 32 volumes dont la parution s'étalera jusqu'en 1839.

[9] Francis Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué (1815-1895) et le « Barzaz-Breiz » (1839-1845-1867). Origines. Éditions, Sources, Critiques, Influences*, Rennes, 1960 ; Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz, La mémoire d'un peuple*, Douarnenez, Chasse-Marée-ArMen, 1989. Ce sont les éditions de leurs thèses respectives.

[10] Né à Caen en 1751, Gervais de la Rue est un médiéviste de renom. Chanoine honoraire de la cathédrale de Bayeux, professeur d'histoire à l'Académie de Caen, il est également correspondant de l'Institut royal de France.

[11] Archives La Villemarqué, pièces 42.16 à 42.28.

[12] Archives municipales de Caen, collection Mancel, vol. 113, fol. 518-519. Retrouvée par Daniel Bernard, elle a été partiellement publiée par ses soins dans « Un précurseur du bardisme breton : G. de La Rue », *Mélanges bretons et celtiques offerts à M. J. Loth*, Rennes, Plihon et Hommay, 1927, p. 29 et ainsi reprise par Gourvil dans sa thèse, p. 14. Il y manque toutefois cette phrase et tout le second paragraphe, pourtant essentiel, où La Villemarqué expose ses projets. Cf. Donatien Laurent, *Aux sources...*, *op. cit.*, p. 20-21 et 318-319.

[13] La lettre est insérée dans le volume *Recherches sur les ouvrages des Bardes de la Bretagne armoricaine dans le Moyen âge*, conservé dans la bibliothèque du manoir de Keransquer. Citée par Pierre de la Villemarqué dans la biographie de son père, p. 68 et par Donatien Laurent, *Aux sources...*, p. 318-319.

[14] Caen, Mancel, 1834.

[15] *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1988 CXVII p. 61-93. Le texte avait été publié dès 1836 dans les *Comptes rendus du congrès de 1835*, Paris, Krabbe, p. 174-212.

[16] Publié de 1801 à 1807 par Owen Jones (Myvyr), avec l'aide de William Owen Pughes et d'Edwards Williams (Iolo Morganwg).

[17] Entrefilet publié dans *L'Armoricaïn* du 31 octobre 1835. Annoncée dans le journal *L'Hermine* du 15 octobre, la nouvelle de la découverte est relayée par *Le Courrier français*, le *Journal des Débats* et même par la *Foreign Quarterly Review* de Londres.

[18] Lettre en date du 8 janvier 1836. Archives La Villemarqué 2.70.

[19] Robert Leclercq, « Une lettre de Théodore Hersart de la Villemarqué. Prosper Mérimée victime d'un canular : le « manuscrit » de Guinclin », dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1994, p. 473-488. Voir aussi Francis Gourvil : « « Voleur » sans le savoir. Prosper Mérimée et « Gwenc'hlan » », *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1949, p. 104-115, 211-212, 299-306.

[20] Prosper Mérimée, *Correspondance Générale établie et annotée par Maurice Parturier*, Paris, 1942, p. 1 : lettre de janvier 1836.

[21] Archives La Villemarqué, 42.15.

[22] Fondée le 22 novembre 1833, les principaux artisans en sont Lady Augusta Hall et le révérend Thomas Price. Née en 1802 à Ty Uchaf, Augusta Waddington, connue sous le nom de Lady Llanover, est un ardent défenseur de la culture et de la langue galloise. Celle que l'on surnomme l'abeille de Gwent (Gwynnyn Gwent) a, en 1823, épousé Benjamin Hall, fils d'un riche industriel et membre du parlement. En 1836, le couple s'est fait construire le château de Llanover à Abergavenny où La Villemarqué sera hébergé pendant son séjour. Les Hall seront d'importants mécènes pour les *eisteddfodau* d'Abergavenny. Connue sous le nom bardique de Carnhuanawc, le révérend gallois Thomas Price (1787-1848) est l'un des principaux acteurs du renouveau culturel et littéraire gallois. Historien, musicien, homme de lettres, il est aussi luthier et

participe d'ailleurs activement au renouveau de la harpe galloise à triple rang de cordes. Depuis 1825 déjà, il est en relation avec Le Gonidec. Chargé par la *Bible Society* de Londres de suivre la traduction bretonne du Nouveau Testament qu'a engagée le grammairien et lexicographe breton, il se rend en 1829 à Angoulême où se trouve alors Le Gonidec et profite de son voyage pour visiter la Bretagne. Sur les liens de Price avec la Bretagne, voir Prys Morgan « Thomas Price « Carnhuanawc » (1747-1848) et les Bretons », *Triades, Galles-Écosse-Irlande*, 1, CRBC, Brest, 1995, p. 5-13.

[23] Concours de poésie et de musique qui existe depuis au moins la fin du XII^e siècle, l'*eisteddfod* règle un bardisme qui, soutenu par les princes et la confrérie des poètes et musiciens, ne périclite, au pays de Galles, qu'au XVIII^e siècle. Remis à l'honneur dès la fin du XVIII^e siècle, cette fête d'abord littéraire et musicale, intègre également dès 1819 la cérémonie néo-druidique du gorsedd dont les règles ont été formulées par Edward Williams, un maçon originaire du Glamorgan, plus connu sous le nom bardique de Iolo Morganwg, qui affirmait les avoir découvertes dans de vieux manuscrits. Sur son initiative, le premier rassemblement eut lieu à Londres en 1792. Voir Mary-Ann Constantine, *The Truth Against the World...*, *op. cit.*

[24] Cette invitation doit beaucoup à Alexis-François Rio. Né au Port-Louis en 1797, il a passé une partie de son enfance à l'île d'Arz et a été, au collège de Vannes, le condisciple d'Auguste Brizeux. Professeur à Louis Le Grand, il abandonne l'enseignement pour voyager à travers l'Europe, en Italie, en Allemagne... En 1833, il effectue un séjour au Pays de Galles pour y étudier la langue et finit par s'y établir à la suite de son mariage, en février 1834, avec Miss Appolonia Jones, de Llanarth Court près d'Abergavenny. Là il se lie très vite d'amitié avec Thomas Price et participe dès lors activement à ses côtés aux travaux de la Société des *Cymreigyddion*.

[25] Bernhard Lauer et Bärbel Plötner (avec la collaboration de Donatien Laurent) : « Jacob Grimm und Theodore Hersart de La Villemarqué. Ein Briefwechsel aus der Frühzeit der modernen Keltologie », *Jahrbuch der Brüder Grimm-Gesellschaft*, Kassel, Brüder Grimm-Gesellschaft, t.1, 1991, p. 17-83.

[26] Ferdinand Wolf (Vienne 1796-1866). Cf. Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz*, *op. cit.*, p. 22.

[27] Il est l'auteur, en 1841, de *Über die Lais, Sequenzen und Leiche. Ein Beitrag zur Geschichte der rythmischen Formen und Singweisen der Volkslieder und der volksmässigen Kirchen und Kunstlieder im Mittelalter*, Heidelberg, C. F. Winter, 1841 [réimpr. Osnabrück, Otto Zeller, 1965].

[28] Second volume, p. 959 : « Etiam in hodiernis carminibus populi armorici, quae vir de literis armoricis in primis meritis, cujus nomen clarissimum est Th. Hersart de la Villemarqué, collegit et edidit, assonantia finalis nonnisi monosyllaba obtinet ».

[29] Gaston Paris, *Le haut enseignement historique et philologique en France*, Paris, 1894, p. 11-13. Les trois autres fondateurs de la *Revue Critique* étaient Paul Meyer, Charles Morel et Hermann Zotenberg.

[30] Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz, 2004, p. 38.

[31] Fañch Postic, « Luzel et La Villemarqué d'après leur correspondance (1861-1894) », *Chrétientés de Basse-Bretagne et d'ailleurs, Mélanges offerts au chanoine Jean-Louis Le Floch*, Société Archéologique du Finistère,

CXXVII, 1998, p. 261-273.

[32] *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, Quimperlé, 1863, réed. en 2003, Rennes PUR/Terre de Brume, avec une présentation de Françoise Morvan.

[33] À la page cxxxij de l'introduction : « Dans l'état actuel des études historiques, ce qui est ancien de forme et de style, ce que nous ont conservé soit de vieux manuscrits sur vélin, soit des éditions gothiques, ou ce qui est tout à fait rustique, naturel, naïf, traditionnel et primitif, voilà les seuls documents vraiment dignes de respect et d'attention. » Un appel de note renvoie en bas de page à la note suivante : « Je voudrais faire une exception en faveur du *Mystère de sainte Tryphine et du roi Arthur*, récemment publié par un estimable professeur et poète, M. Luzel, avec la collaboration de M. l'abbé Henri, si versé dans l'étude du breton moderne. Malheureusement, le texte qu'ils ont mis au jour ne remonte pas au-delà du dix-huitième siècle ».

[34] Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou, 44]120.

[35] N° 14, 7 avril 1866, p. 219-229.

[36] *Revue critique*, n°19, 12 mai 1866, p.313-314.

[37] C'est-à-dire le pilote (d'un navire), expression couramment utilisée pour désigner La Villemarqué comme chef des bardes bretons. Le mot «*gast*» («putain»), ajouté par Luzel dans l'interligne, montre bien que la querelle est déjà bien vive dans les correspondances privées que s'échangent un certain nombre de lettrés bretons.

[38] Lettre à Le Scour, Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou 44]120.

[39] N° 19, 12 mai 1866, p. 302-319.

[40] Gaston Paris (1839-1903), fils de Paulin Paris, a, en décembre 1865, soutenu une thèse sur la « légende de Charlemagne » et, en 1866-67, il supplée son père au Collège de France pour un cours sur les origines de la littérature française. Professeur titulaire au Collège de France à partir de 1872, année où il crée avec Paul Meyer la revue *Romania*, il est l'un des fondateurs en France des études scientifiques de la philologie romane et de l'ancien français.

[41] Hersart de La Villemarqué, 1866. Compte rendu des *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois* de Jérôme Bujeaud (Niort, Clouzot, 2 vol.) in *Le Bouquiniste*, 1866, p. 1275-1278.

[42] Claudine Gauthier, *Histoires croisées : folklore et philologie de 1870 à 1920*, Paris, Lahic/DPRPS-Direction générale des patrimoines, 2013, 183 p. (coll. « Les Carnets de Bérose », n° 1).

[43] Paul Meyer, « Notice sur Gaston Paris, un des auteurs des tomes XXVIII à XXXIII de l'*Histoire Littéraire de la France* », *Histoire Littéraire de la France*, t. 33, 1906, p. x.

